

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 06259

Numéro SIREN : 572 062 594

Nom ou dénomination : GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN - GL HAUSSMANN

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2022 sous le numéro de dépôt 65922

GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES
19 rue Clément Marot
75008 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN
27, rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris

A l'Associé unique

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

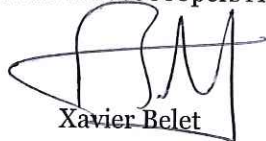
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 21 juin 2018

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Xavier Belet

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES



Jean-Jacques Dedouit

GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN (SAS)

BILAN ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles	A	329 087	329 087
Immobilisations corporelles	B	79 540	80 788
Immobilisations financières	C	7 216	5 681
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		415 843	415 556
ACTIF CIRCULANT			
Stocks de marchandises et de matières premières	D	28 018	28 401
Créances clients et comptes rattachés	E	10 999	12 028
Autres créances	F	155 784	148 928
Disponibilités	G	28 841	20 965
Comptes de régularisation	H	2 165	1 577
TOTAL ACTIF CIRCULANT		225 807	211 899
TOTAL ACTIF		641 650	627 455

GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN (SAS)

BILAN PASSIF

<i>(En milliers d'euros)</i>	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES			
Capital		217 405	217 405
Primes d'émission, de fusion, d'apport		42 006	42 006
Réserves		21 747	21 747
Report à nouveau		78 839	82 529
Résultat de l'exercice		87 045	86 016
Acompte sur dividendes		(89 706)	(89 706)
Provisions réglementées	J	5 323	4 419
TOTAL CAPITAUX PROPRES	I	362 659	364 416
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
	J	5 588	6 273
DETTES			
Dettes financières	K / L	303	1 342
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	L	207 196	193 780
Autres dettes	L	65 904	61 644
TOTAL DETTES		273 403	256 766
TOTAL PASSIF		641 650	627 455

GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN (SAS)

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	NOTES	Exercice 2017	Exercice 2016
Ventes de marchandises HT :			
- Détail		1 448 523	1 294 786
- Ventes restauration		564	690
- Gros		309	863
Production vendue de services H.T.		58 122	49 466
MONTANT DU CHIFFRE D'AFFAIRES H.T.	M	1 507 518	1 345 805
Reprises de provisions et amortissements		1 520	1 915
Autres produits d'exploitation		1 454	1 190
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		1 510 492	1 348 910
Coût d'achat des marchandises vendues		(947 875)	(842 412)
Charges de personnel		(86 481)	(72 711)
Autres charges d'exploitation		(294 175)	(268 822)
Impôts et taxes		(12 164)	(10 644)
Dotations aux amortissements		(18 296)	(19 970)
Dotations aux provisions		(2 761)	(1 453)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		(1 361 752)	(1 216 012)
RESULTAT D'EXPLOITATION		148 740	132 898
RESULTAT FINANCIER	N	(28)	(853)
RESULTAT COURANT		148 712	132 045
RESULTAT EXCEPTIONNEL	O	(4 320)	(1 129)
PARTICIPATION DES SALARIES		(7 397)	(6 752)
IMPOTS SUR LES RESULTATS	P	(49 950)	(38 148)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		87 045	86 016
RESULTAT NET PAR ACTION (en euros)		164,96	163,01

GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN (S.A.S.)

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (en milliers d'euros)

	EXERCICE 2017	EXERCICE 2016
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat net total	87 045	86 016
Dotations nettes aux amortissements et provisions	18 454	20 786
Elimination des plus ou moins values de cessions	130	8
Elimination boni de confusion TUP Provence Coiffure	(830)	8
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	104 799	106 818
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	21 692	(7 843)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L' ACTIVITE	126 491	98 975
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(17 117)	(12 904)
Acquisitions d'immobilisations financières	(3 546)	(2 323)
Cession et réduction d'immobilisations	325	375
Variation des créances et dettes sur immobilisations	(641)	(7 675)
FLUX NET DE TRESORERIE SUR OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(20 979)	(22 527)
OPERATION DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires	(89 706)	(89 706)
FLUX NET DE TRESORERIE SUR OPERATIONS DE FINANCEMENT	(89 706)	(89 706)
FLUX NET SUR COMPTES COURANTS	(6 891)	17 251
VARIATION DE LA TRESORERIE	8 915	3 993
Trésorerie à l'ouverture	19 623	15 638
Trésorerie à la clôture	28 538	19 623
VARIATION DE LA TRESORERIE	8 915	3 985
DEFINITION DE LA TRESORERIE		
Disponibilités	28 841	20 965
Découverts bancaires et crédits de trésorerie	(303)	(1 342)
TRESORERIE	28 538	19 623

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables françaises, suivant les prescriptions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au nouveau Plan Comptable Général.

1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

1.1.1 Fonds commercial

Le fonds commercial est inscrit au bilan pour sa valeur d'apport. Un examen de sa valeur est effectué à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

1.1.2 Logiciels

Les logiciels sont inscrits à l'actif du bilan pour leur valeur d'apport.

Les logiciels font l'objet d'un amortissement linéaire, sur une durée de 1 an.

1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations), ou à leur valeur d'apport.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire. Les principales durées d'utilisation appliquées sont :

- Agencements et aménagements des constructions 10 / 20 ans
- Agencements commerciaux 3 / 10 ans
- Matériel de vente, de manutention, de stockage 3 / 10 ans
- Matériel de bureau et informatique, mobilier 3 / 10 ans

L'amortissement dégressif est appliqué uniquement sur les matériels et installations entrant dans son champ d'application.

Dans ce cas, l'écart entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est inscrit en amortissement dérogatoire, porté au passif du bilan dans le poste « provisions réglementées ».

1.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

1.3.1 Participations

La valeur brute des participations et des autres titres immobilisés est constituée par le prix d'achat hors frais accessoires, ou par la valeur d'apport.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'usage pour l'entreprise, laquelle s'entend de la quote-part des capitaux propres compte tenu des plus-values latentes sur immobilisations incorporelles, corporelles et financières. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

1.3.2 Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont inscrites pour leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation si leur valeur de réalisation est inférieure à leur valeur comptable.

1.4 STOCKS DE MARCHANDISES ET DE MATIERES PREMIERES

La méthode de valorisation des stocks est le coût de revient unitaire pondéré.

Le coût de revient des marchandises comprend le prix d'achat, majoré des frais logistiques (transport et manutention) et frais accessoires, diminués des avantages obtenus.

L'inventaire est contrôlé au moins une fois par an par un inventaire physique ; il est tenu compte, pour l'établissement des comptes annuels, d'une estimation de la démarque inconnue entre la date de l'inventaire physique et la clôture de l'exercice.

Une dépréciation est constatée si la valeur probable de réalisation des marchandises est inférieure à la valeur comptable.

1.5 CREANCES

Ces actifs sont enregistrés à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.6 PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées correspondent aux amortissements dérogatoires représentant l'écart entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire inscrit à l'actif du bilan.

1.7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Elles sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour la Société.

Elles sont estimées en tenant compte des hypothèses les plus probables ou en utilisant des méthodes statistiques selon la nature des provisions.

1.8 ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE D'INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE ET AUTRES PASSIFS SOCIAUX

Les engagements de retraite de la Société font l'objet d'une évaluation actuarielle selon une méthode rétrospective tenant compte de l'estimation des droits acquis par le personnel à la clôture de l'exercice.

Cette évaluation, qui porte sur la totalité du personnel à contrat à durée indéterminée, prend en considération des hypothèses de mortalité et de rotation du personnel ainsi qu'une probabilité de départ à 64 ans pour les cadres et 62 ans pour les employés. Ces engagements font l'objet d'une actualisation financière, les salaires de référence retenus dans le calcul étant corrélativement corrigés d'un coefficient de revalorisation.

Les engagements ne donnent pas lieu à provisionnement mais figurent-en hors bilan.

Le taux d'actualisation des engagements retenu au 31 décembre 2017 est de 1,5% comme au 31 décembre 2016.

1.9 DEFINITION DU RESULTAT COURANT ET DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat courant comprend l'ensemble des activités ordinaires et récurrentes de l'entreprise.

Le résultat exceptionnel comprend :

- les plus ou moins values de cession sur immobilisations incorporelles, corporelles et financières,
- Les incidences des contrôles fiscaux et des contentieux fiscaux.

- Les dotations et reprise de provisions réglementées.

1.10 IMPOTS SUR LES SOCIETES

La Société est membre depuis le 1^{er} janvier 2006 de la Convention d'intégration Fiscale, dont la société mère est la société S.A.S. MOTIER.

Au terme de cette convention, la société calcule sa charge d'impôt telle qu'elle ressortirait de l'application du droit commun.

1.11 CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI (CICE)

La Société a comptabilisé, sur l'exercice 2017, un montant de 3 285 K€ au titre du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE). Ce montant a été inscrit, pour la première fois sur l'exercice 2017, en réduction des charges de personnel. En 2016, il était inscrit en réduction de l'impôt sur les bénéfices.

Le CICE de l'exercice 2016, soit 2 333 K€, a essentiellement permis de financer les investissements de la société.

1.12 RESULTAT PAR ACTION

Les résultats par action sont déterminés conformément aux recommandations faites par l'ordre des Experts Comptables (n° 27).

Le résultat par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions existant au cours de l'exercice.

1.13 INFORMATION SUR LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Le financement des dépenses engagés au titre du CPF étant externalisé, la Société ne dispose plus de cette information.

1.14 IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

S.A. DES GALERIES LAFAYETTE
40, BOULEVARD Haussmann
75009 PARIS

Elle-même, détenue à plus de 99 % par :
MOTIER SAS
40, BOULEVARD Haussmann
75009 PARIS

2. FAIT MARQUANT

DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES

L'actionnaire unique a confirmé, en date du 30 juin 2017, le dividende mis en paiement le 15 décembre 2016, d'un montant de 89 706 K€ soit 170 € par action.

Par décision du Président en date du 15 décembre 2017, la société a mis en paiement, le même jour, un acompte sur dividendes d'un montant de 89 706 K€, soit 170 € par action.

GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN (SAS)

NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

NOTE A - COMPOSITION ET VARIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'euros)	31/12/2016	TUP Provence coiffure	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
VALEURS BRUTES					
Concessions, brevets, licences, marques	87				87
Fonds commercial	329 000				329 000 (1)
Logiciels	17				17
Autres	671				671
TOTAL	329 775				329 775
<i>Dont virements de poste à poste</i>					
AMORTISSEMENTS OU DEPRECIATIONS					
Logiciels	17				17
Autres	671				671
TOTAL	688				688
VALEURS NETTES	329 087				329 087

(1) Dont fonds de commerce du grand magasin Paris Haussmann pour un montant de 326 M€ apporté par la société SA des Galeries Lafayette le 30 juin 2010, avec effet rétroactif au 1er janvier 2010.

NOTE B - COMPOSITION ET VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'euros)	31/12/2016	TUP Provence coiffure	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
VALEURS BRUTES					
Installations techniques, matériels et outillage	14 231		2 711		16 942
Autres	168 511		16 188		184 699
Immobilisations corporelles en cours	9 835		5 922	7 834	7 923
TOTAL	192 577		24 821	7 834	209 564
<i>Dont virements de poste à poste</i>			<i>7 704</i>	<i>7 704</i>	
AMORTISSEMENTS OU DEPRECIATIONS					
Installations techniques, matériels et outillage	9 383		2 059	5	11 437
Autres	102 406		16 237	56	118 587
TOTAL	111 789		18 296	61	130 024
VALEURS NETTES	80 788		6 525	7 773	79 540

NOTE C - COMPOSITION ET VARIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en milliers d'euros)	31/12/2016	TUP Provence coiffure	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
VALEURS BRUTES					
Participations	1 773	(1 725) (1)			48
Prêts	1 398	39	542	326	1 653
Autres	2 510	1	3 004		5 515
TOTAL	5 681	39	3 546	326	7 216
<i>Dont virements de poste à poste</i>				<i>1</i>	
VALEURS NETTES	5 681	39	3 546	326	7 216

(1) Annulation des 500 parts de la SARL Provence Coiffure

NOTE D - STOCKS DE MARCHANDISES ET DE MATIERES PREMIERES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2017			31/12/2016		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Stocks de marchandises et de matières premières	29 137	1 119	28 018	29 325	924	28 401
TOTAL	29 137	1 119	28 018	29 325	924	28 401

NOTE E - DETAIL DES CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2017			31/12/2016		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances clients Groupe et comptes rattachés	1 728		1 728 (1)	1 747		1 747
Autres créances clients et comptes rattachés	9 867	596	9 271 (2)	10 381	100	10 281
TOTAL	11 595	596	10 999	12 128	100	12 028

(1) Dont 1 697 K€ de produits à recevoir Groupe

(2) Dont 969 K€ de produits à recevoir

L'intégralité des créances clients et comptes rattachés est à échéance à moins d'un an.

NOTE F - DETAIL DES AUTRES CREANCES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2017			31/12/2016		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Avances et acomptes versés sur commandes	164		164	112		112
Compte courant S.A. des Galeries Lafayette	114 065		114 065	104 663		104 663
Autres créances S.A. des Galeries Lafayette	7 694		7 694 (1)	2 517		2 517
Autres créances Groupe	8 355		8 355 (2)	16 797		16 797
Autres créances d'exploitation	25 522	16	25 506	24 839		24 839
TOTAL	155 800	16	155 784	148 928		148 928

(1) Soit compte courant groupe TVA pour 7 694 K€

(2) Soit compte courant d'intégration fiscale pour 3 626 K€, ristournes grossiste à recevoir pour 4 459 K€ et avoir à recevoir groupe pour 270 K€

L'intégralité des autres créances est à échéance à moins d'un an.

NOTE G - VALEURS MOBILIERES ET DISPONIBILITES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2017	31/12/2016
Valeurs à l'encaissement	22 723	16 684
Disponibilités	6 118	4 281
TOTAL	28 841	20 965

NOTE H - COMPTES DE REGULARISATION

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2017	31/12/2016
Charges constatées d'avance	2 165 (1)	1 577
TOTAL	2 165	1 577

(1) dont 60 K€ à plus d'un an

NOTE I - CAPITAUX PROPRES

CAPITAL

Le capital est divisé en 527 681 actions de 412 euros chacune.
100% du capital est détenu par la société 44 Galeries Lafayette.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	Augmentation	Diminution	31/12/2017
Capital	217 405			217 405
Primes d'émission, de fusion, d'apport	42 006			42 006
Réserves	21 747			21 747
Report à nouveau	82 529	86 016	(89 706)	78 839
Résultat de l'exercice	86 016	87 045	(86 016)	87 045
Acompte sur dividendes (1)	(89 706)	(89 706)	89 706	(89 706)
Provisions réglementées (amortissements dérogatoires)	4 419	1 082	(178)	5 323
TOTAL	364 416	84 437	(86 194)	362 659

(1) Distribution d'un acompte sur dividende de 170 € par action, par décision du Président en date du 15 décembre 2017.

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2017
Capitaux propres au 1er janvier	366 987	364 416
Résultat de l'exercice	86 016	87 045
Distribution d'acompte sur dividendes	(89 706)	(89 706)
Variation des réserves et des provisions réglementées	1 119	904
TOTAL	364 416	362 659

NOTE J - DETAIL DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	Augmentations	Diminutions		31/12/2017
			Reprise de provisions utilisées	Reprise de provisions sans objets	
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Amortissements dérogatoires	4 419	1 082	(178)		5 323
Sous-total	4 419	1 082	(178)		5 323
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Retraites	4 532		(4 300)	(232)	
Contentieux fiscaux		2 654			2 654
Médailles du travail	555	18			573
Fournisseurs débiteurs	486	42	(196)		332
Risques sociaux	497	166	(130)	(117)	416
Risques commerciaux	120	170			290
Autres éléments	83	1 279	(39)		1 323
Sous-total	6 273	4 329	(4 665)	(349)	5 588
DEPRECIATIONS					
Stocks	924	1 119	(924)		1 119
Autres éléments	100	565	(53)		612
Sous-total	1 024	1 684	(977)		1 731
TOTAL	11 716	7 095	(5 820)	(349)	12 642
Dont :					
- Exploitation		2 761	1 342	117	
- Financier					
- Exceptionnel		4 334	4 478	232	

NOTE K - DETAIL DES DETTES FINANCIERES

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Découvert bancaire	303	1 342
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	303	1 342
TOTAL	303	1 342

NOTE L - ECHEANCIER DES DETTES

(en milliers d'euros)	31/12/2017			31/12/2016	
	A 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total	Total
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	303			303	1 342
Dettes financières	303			303	1 342
Fournisseurs groupe	46 651			46 651 (1)	46 053
Autres dettes fournisseurs et comptes rattachés	160 453	53	39	160 545 (2)	147 727
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	207 104	53	39	207 196	193 780
Avances et acomptes reçus sur commandes	5 010			5 010	5 133
Dettes fiscales et sociales	31 243	355		31 598	25 453
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 450			7 450	8 091
Autres dettes	21 846			21 846	22 967
Autres dettes	65 549	355		65 904	61 644
TOTAL	272 956	408	39	273 403	256 766

(1) Dont 12 923 K€ de charges à payer Groupe

(2) Dont effets à payer 608 K€ et charges à payer 127 056 K€

NOTE M - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

(en milliers d'euros)	Exercice 2017	Exercice 2016
Ventes de marchandises	1 449 396	1 296 339
Production vendue de services	58 122	49 466
TOTAL	1 507 518	1 345 805

100 % du chiffre d'affaires est réalisé en France

NOTE N - DETAIL DU RESULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	Exercice 2017	Exercice 2016
Intérêts sur crédit gratuit	(851)	(866)
Boni de confusion TUP Provence Coiffure	830	
Autres éléments	(7)	13
TOTAL	(28)	(853)

NOTE O - DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros)	Exercice 2017	Exercice 2016
Provisions pour risques et charges divers	(3 134)	
Dotations nettes aux amortissements dérogatoires	(904)	(1 119)
Redressement URSSAF	(428)	
Plus et moins values de cessions	(130)	(8)
Charges et produits exceptionnels sur opérations de gestion	44	294
Versement fonds collectif assurance retraite net des reprises de provisions	232	
Amortissements exceptionnels sur immobilisations		(296)
TOTAL	(4 320)	(1 129)

NOTE P - ANALYSE DE L'IMPOT ET INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2017	Exercice 2016
Résultat de l'exercice après impôts	87 045	86 016
Impôts sur les bénéfices	49 950	38 148
Participation des salariés	7 397	6 752
Résultat avant impôts et participation	144 392	130 916
Variation des provisions réglementées	904	1 119
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	145 296	132 035

NOTE Q - FISCALITE LATENTE

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2017	31/12/2016
Allègement de la dette future d'impôt		
Participation des salariés	2 547	2 325
Contribution sociale de solidarité et autres taxes	403	365
Congés payés	1 488	1 315
Autres éléments	142	33
TOTAL	4 580	4 038
Accroissement de la dette future d'impôt		
Amortissements dérogatoires	1 833	1 522
TOTAL	1 833	1 522

Fiscalité latente calculée au taux de 34,43 %.

NOTE R - ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE D'INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE (en milliers d'euros)

Le montant des engagements de retraite, évalué conformément à la note 1.8, s'élève à 12 897 K€ , couverts à hauteur de 5 026 K€ par une assurance collective , le solde soit 7 871 K€ s' inscrivant en engagements hors bilan.

NOTE S - AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les avals et cautions donnés représentent 4 135 K€ au 31 décembre 2017.

NOTE T - ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2017		31/12/2016	
	Entreprises liées	Lien de participation	Entreprises liées	Lien de participation
Participations	48		1 773	
Créances clients et comptes rattachés	1 728		1 747	
Autres créances	130 114		123 977	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 651		46 053	

Les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

NOTE U - EFFECTIF MOYEN

	2017	2016
Cadres	525	488
Employés	1 288	1 134
TOTAL	1 813	1 622

NOTE V - REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION

La rémunération des mandataires sociaux n'est pas fournie car cela conduirait à indiquer une rémunération individuelle.

Sociétés	Capital	Capitaux propres autres que capital y compris le résultat de l'exercice	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions avais donnés par la Société	Chiffre d'Affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (1)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				BRUTE	NETTE					
A Renseignements détaillés concernant les filiales ou participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital										
1. Filiales (plus de 50 % du capital détenu par la Société)										
- GALFA RESTAURATION 27, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 PARIS	47	1 490	100,00	47	47			11 756	434	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
B Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations										
1. Filiales non reprises au paragraphe A										
a) Filiales françaises (ensemble)										
b) Filiales étrangères (ensemble)										
2. Participations non reprises au paragraphe A										
a) Dans des sociétés françaises (ensemble)										
b) Dans des sociétés étrangères (ensemble)										

(en milliers d'euros, à l'exception des "Résultats par action" en euros)

Nature des indications	2 017	2 016	2 015	2 014	2 013
I- CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	217 405	217 405	217 405	217 405	217 405
Nombre des actions ordinaires existantes	527 681	527 681	527 681	527 681	527 681
II- OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffres d'affaires hors taxes	1 507 518	1 345 805	1 608 334	1 316 343	1 309 651
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	163 553	151 883	189 922	156 189	138 227
Impôts sur les bénéfices	49 950	38 148	58 705	48 427	42 217
Participation des salariés due au titre de l'exercice	7 397	6 752	8 556	7 319	6 294
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	87 045	86 016	105 119	86 077	73 646
Résultat distribué	89 706 (5)	89 706 (4)	100 259 (3)	70 709 (2)	155 138 (1)
III- RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	201,27	202,74	232,45	190,35	170,02
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	164,96	163,01	199,21	163,12	139,56
Dividende attribué à chaque action	170	170	190	134	294
IV- PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1 813	1 622	1 713	1 688	1 851
Montant de la masse salariale de l'exercice	58 974	48 795	55 333	52 113	54 023
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, oeuvres sociales, etc.)	27 507	23 916	29 746	28 017	28 159

(1) Acompte sur dividende 2013 : 294 € par action, mis en paiement le 20 décembre 2013

(2) Acompte sur dividende 2014 : 134 € par action, mis en paiement le 17 décembre 2014

(3) Acompte sur dividende 2015 : 190 € par action, mis en paiement le 17 décembre 2015

(4) Acompte sur dividende 2016 : 170 € par action, mis en paiement le 15 décembre 2016

(5) Acompte sur dividende 2017 : 170 € par action, mis en paiement le 15 décembre 2017

GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN – GL HAUSSMANN
S.A.S. au capital de 217.404.572 €
Siège social : 27, rue de la Chaussée d'Antin – 75009 Paris
572 062 594 RCS PARIS

--oOo--

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
EN DATE DU 29 JUIN 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE

[.....]

L'Actionnaire unique, sur la proposition du Président et après avoir constaté que l'exercice 2017 se soldait par un bénéfice net de 87.044.704,52 € décide d'affecter comme suit ce résultat :

Bénéfice net de l'exercice	87.044.704,52 €
Report à nouveau antérieur	+ 78.838.376,87 €
	<hr/>

Bénéfice distribuable	165.883.081,39 €
-----------------------	------------------

A titre de dividende, la somme de 89.705.770,00 €
(soit 170 € par action),

Au report à nouveau, le solde disponible 76.177.311,39 €

Compte tenu de la mise en paiement, le 15 décembre 2017, d'un acompte sur dividendes pour un montant total de 89.705.770,00 € (soit 170 € par action), il ne reste aucun solde de dividende à verser à l'Actionnaire unique.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'Actionnaire unique prend acte du fait que :

- au titre de l'exercice 2014, un acompte sur dividendes a été versé le 17 décembre 2014 pour un montant total de 70.709.254,00 € (soit 134 € par action),
- au titre de l'exercice 2015, un acompte sur dividendes a été versé le 17 décembre 2015 pour un montant total de 100.259.390,00 € (soit 190 € par action),
- au titre de l'exercice 2016, un acompte sur dividendes a été versé le 15 décembre 2016 pour un montant total de 89.705.770,00 € (soit 170 € par action),

[.....]